



Entrevue entre Mme ABBA, secrétaire d'Etat à la Biodiversité, et les 5 organisations syndicales de l'Office Français de la Biodiversité

Le 2 septembre 2021 (par visioconférence)

Bérangère Abba s'est entretenue avec les représentants des 5 OS, de 10 h à 11 h 30, suite à une invitation émise par son cabinet le 1er septembre, la veille de l'ouverture du Congrès Mondial de la Nature à Marseille.

La CGT-Environnement était représentée par son secrétaire général, Vincent Vauclin. Le DG de l'OFB (Pierre Dubreuil) et le DRH du MTE (Jacques Clément) étaient présents, entre autres personnes.

La Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité a présenté les points suivants lors d'un discours initial (15' environ) :

- Difficultés de démarrage de l'OFB vu les différences entre les 2 établissements fondateurs
- Davantage de contraintes sur le terrain dues à la crise sanitaire
- L'OFB est regardé par les autres pays européens, qui veulent nous imiter ; nous avons un rôle d'éclaireurs (sic).
- Salue la mémoire des agents qui se sont donnés la mort et compatit à cette douleur (remarque : ne prononce pas les mots « mort » ni « suicide », mais parle de deuils).
- Le COP est à venir, avec une liste claire des missions. Elle dit avoir bien entendu nos alertes sur la mer. Elle espère que tous les agents trouveront leur place dans ce COP et dans l'OFB.
- Le traitement de disparités dans les statuts représente un gros travail pour la DRH.
- L'enquête psychosociale OFB est à venir, constituant une étude d'impact de la fusion (situations dégradées, conflits de cultures et sur les missions).
- Le passage en TE de tous les ATE en 5 ans et le décret récent passant à 50% la part des agents qui passeront sur liste d'aptitude. Elle veut dédramatiser le sentiment des agents d'être jugés lors de ce concours.
- Augmentation obtenue récemment des taux promus/promouvables dans les corps de l'Environnement :
 - 14% pour CTE (versus 9% en 2019-2021)
 - 18% pour TSE (versus 9%)
 - 16,5% pour ATPE (versus 8,5%)
- Accord interministériel du 22 juillet 2021 pour le Quasi-Statut, qui passera pour avis au Comité Technique Ministériel du 19 octobre 2021, en vue d'une application dans la foulée : amélioration des grilles indiciaires.
- Arbitrage au Projet de Loi de Finances pour 2022 : pas de perte de postes pour l'OFB, et même quelques postes de plus pour les Parcs nationaux (+20 postes en tout pour les 11 PN). C'est cette nouvelle toute récente qui explique la convocation tardive des OS, 24 h à l'avance, dont elle s'excuse. Une annonce officielle est à venir¹.
- Soutien aux agents OFB et plus largement à la police de l'Environnement face aux tensions entre celle-ci et « la ruralité » (re-sic).

¹ Voir ce communiqué du 3 septembre : <https://www.ecologie.gouv.fr/barbara-pompili-et-berangere-abba-annoncent-trajectoire-positive-des-effectifs-des-operateurs-leau>

- Expérimentation en 2022 sur des astreintes du week-end dans les services départementaux, dans le cadre réglementaire actuel.

Nous réagissons d'abord rapidement sur trois des éléments de ce discours introductif très complet, en attente de notre tour de parole futur :

- Les autres pays n'admirent pas nécessairement la France pour son OFB, témoin l'Environment Agency (EA) au Royaume-Uni, datant de plusieurs décennies et d'une grande efficacité, qui n'a vraiment rien à nous envier.
- En mémoire des collègues qui se sont suicidés, nous demandons une commémoration annuelle, en élargissant la cérémonie existante qui est dédiée aux agents morts en service par la faute de tiers (demande que nous avons déjà exprimé en CHSCT en 2021). D'autant qu'il s'agit de suicides dans les locaux, en uniforme et avec arme de service, si bien que l'OFB doit impérativement s'interroger sur sa part de responsabilité (et non écarter cette hypothèse à la hâte, comme l'ont fait le DG et le DR suite au dernier drame survenu en août 2021). Cependant, on ne peut en déduire systématiquement un lien avec l'impact psycho-professionnel de l'OFB : c'est aux délégations d'enquête du CHSCT de le déterminer.
- Sur le conflit entre l'agriculture intensive (et non la soi-disant « ruralité ») et l'Environnement, il faut avouer clairement la contradiction de ces deux politiques publiques et reconnaître la subordination globale de la seconde. Le gouvernement actuel, comme ceux d'avant, ne progresse pas dans ce domaine, par soumission aux intérêts de court terme. Or l'Environnement détermine la santé des gens et des écosystèmes et sa préservation nécessite un engagement de long terme.

Durant le tour de table qui s'en est suivi, nous avons insisté sur les sujets suivants :

- **Le gel des suppressions de postes est loin de suffire** : il faut créer 500 postes à l'OFB dès 2022 et 4000 postes supplémentaires dans les domaines de l'Eau et de la Biodiversité au Ministère (Administration centrale, DREAL, DDT et OFB).
- Sur la fusion douloureuse entre AFB et OCNFS : **nous étions la seule OS à être opposée à cette fusion**, pour cause d'écart fondamental entre les deux établissements (générateurs de TSP : troubles socio-professionnels) et de taille élevée à l'arrivée permettant de réduire les effectifs sans que cela ne se voie trop : les faits nous ont donné raison... Le taux de suicide est supérieur à celui de la Police Nationale, même si la comparaison n'est pas rigoureuse à cause de la faible durée et des effectifs globaux très différents (prudence donc). Pour autant, ces suicides ont tous eu lieu sur des implantations de l'OFB, en tenue, avec arme de service : on ne peut écarter un message de la part des collègues disparus.
- Parmi les départs volontaires d'agents des SD, il y a plus de profils ex-AFB : par conséquent, les compétences sur l'Eau et les milieux aquatiques des SD se réduisent encore. Il faut rééquilibrer cela. On a besoin d'une cartographie des effectifs et des compétences, pas limitée aux SD comme prévu, mais incluant les DR - DiR (indissociables des SD) et aussi les directions nationales : cet exercice ne peut être bien fait que globalement. Il faudra ensuite re-prioriser les missions selon les véritables enjeux de préservation de la Nature.
- **La Secrétaire d'Etat n'a pas parlé des Outre-Mer**. Nous, si. Nous avons rappelé qu'en Martinique, la contamination par le Chlordécone donne des taux de cancer record, et que l'activité physique est interdite 80 jours par an à cause de la pollution de l'air : l'environnement retentit déjà sur la santé publique. Que fait le gouvernement auquel appartient Mme Abba pour limiter ces nuisances ?
- En Outre-Mer toujours, certains contractuels n'ont toujours pas la **prime de vie chère**, ce qui constitue un traitement inégal par rapport à tous les autres agents publics.
- **Les taux promus/promouvables sont ridicules pour le quasi-statut** des contractuels de l'Environnement : pour les catégories A et B, il stagne à 6% ou 7% depuis la création du QS, soit environ 2% par an de l'effectif d'une catégorie : à augmenter d'urgence !

Nous ré-insistons enfin sur 3 des points abordés par les autres OS :

- **Comptabiliser tous les départs de l'OFB et autres indicateurs de mal-être** (au-delà des suicides) : la direction de l'OFB doit les chiffrer.
- **Rien de mis en place pour la prime de restructuration de service** : l'Administration va-t-elle attendre la fin de la période prévue dans le décret, de façon à ne la verser à personne ?
- **Conflit entre le « monde de la ruralité » et la police de l'Environnement** : formulation mensongère, car certains agriculteurs et syndicats veulent protéger l'Environnement et leur santé, comme celle des consommateurs. Exemple : la Confédération Paysanne. Il s'agit donc uniquement d'un conflit attisé par la FNSEA et la Coordination Rurale contre la soi-disant « *contrainte environnementale* ». Or le vrai problème est la non-durabilité de l'agriculture intensive : la Secrétaire d'Etat devrait oser dire les choses clairement et non masquer le fond du problème. Une agriculture biologique plus soutenue par l'Etat créerait des emplois tout en réduisant les nuisances.

Ensuite, à l'invitation de Mme Abba, le DG revient sur quelques points, sans grand apport. Il dit ne pas minimiser les suicides mais rester prudent sur le sujet, avoir mis en place des dispositifs de prévention très sophistiqués (*NdR : nous ne relevons pas cette affirmation discutable, motivée par le besoin d'ouvrir le parapluie, façon Préfet*). Il demande de ne pas les exploiter dans un sens à charge pour l'OFB. Il souligne que l'OFB a hérité de postes administratifs très précaires dans les SD, un problème non résolu par l'ONCFS, et qu'il n'a pas la main sur la création de postes. Il annonce un concours externe de Techniciens de l'Environnement en 2022 (mais ne répond pas à notre question sur le nombre de postes proposés.)

Pour finir, La Secrétaire d'Etat propose le principe de réunions futures selon ce format, ce que la CGT Environnement (et d'autres OS) juge favorable (*NdR : même s'il est permis de douter de leur effet et de la prise en compte des revendications émises dans ce cadre, en termes sociaux comme environnementaux.*)

Affaire à suivre.

C'était pas mal cette petite rencontre en mode « Knowing me, knowing you ». Et puis, un gel des suppressions de postes, c'est déjà pas mal. Ça vous suffit pas ? Hey, « The winner takes it all ». Non mais, qu'est-ce que vous espériez de plus ? Que je vous chante aussi « Mamma mia » ?

